

**Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR) avec d'autres États partenaires à partir des années 2023 et 2024**

Monsieur le conseiller fédéral,

Nous remercions le Département fédéral des finances d'avoir consulté le canton de Neuchâtel sur l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR) avec d'autres États partenaires en vertu de l'accord multilatéral sur l'EAR à partir des années 2023 et 2024.

Les documents qui nous ont été remis à cette occasion ont été soigneusement examinés et nous permettent de vous faire part de nos observations.

En étendant le réseau EAR en conséquence, la Suisse montre qu'elle met en œuvre ses engagements politiques internationaux de lutte contre les flux financiers illicites, ce qui devrait avoir des effets positifs sur sa place financière et sa réputation. Par ailleurs, cela lui permettrait de maintenir une bonne appréciation selon les standards du Forum mondial.

Nous pensons toutefois qu'il est primordial que l'activation de l'EAR avec les nouveaux partenaires n'ait lieu que lorsqu'ils répondront pleinement aux exigences de la norme mondiale. Il est fondamental que la Suisse ne transmette pas de données aux États qui ne respectent pas ces conditions préalables. Pour ce faire, le Conseil fédéral devrait être invité à réexaminer, avant le premier échange de données, si ces États partenaires respectent effectivement les prescriptions de la norme à ce moment-là.

Sous ces conditions, nous sommes favorable à ce que la Suisse étende son réseau d'États partenaires avec l'Équateur, la Géorgie, la Jamaïque, la Jordanie, le Kenya, le Maroc, la Moldavie, le Monténégro, la Nouvelle-Calédonie, l'Ouganda, la Thaïlande et l'Ukraine.

En vous remerciant de l'attention portée au présent courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 9 mars 2022

Au nom du Conseil d'État :

*Le président,*  
L. FAVRE

*La chancelière,*  
S. DESPLAND